

Sauce traditionnelle ou numérique?

par Simon-Olivier Côté-Lapointe

Depuis quelques années déjà, Internet révolutionne l'échange d'informations. Ce moyen de communication a aujourd'hui un impact considérable sur notre société, tant sur le plan individuel que collectif. Nous n'avons qu'à penser aux diverses formes de communication sur le Web, aux réseaux sociaux, aux forums, aux moteurs de recherche. Autant d'outils qui facilitent la propagation toujours plus rapide d'une quantité exponentielle d'idées, faits et opinions, et qui, au final, nous font concevoir l'information sous un angle différent.

Cette évolution des technologies de l'information et des communications ne se produit pas sans heurts. La mutation en cours de l'*homo sapiens* vers l'*homo informaticus*¹ entraîne une remise en question des outils informationnels traditionnels, processus qui influe sur le regard que nous portons sur le monde. Pensons à l'importance du rôle des médias numériques lors du printemps arabe lesquels, de l'avis de plusieurs, ont tenu un rôle catalyseur.

À la lumière des récents événements du « printemps érable », voici quelques réflexions quant à la situation de l'information au Québec. Il convient d'abord d'en définir les deux principaux acteurs. Selon moi, ils sont d'une part les médias traditionnels, et d'autre part les nouveaux médias, que j'appelle aussi médias numériques.

L'axe traditionnel

Les médias tels les journaux, chaînes de radio et de télévision ainsi que les organes gouvernementaux de transmission de l'information (fils de presse et autres moyens de communication avec le citoyen), représentent la manière traditionnelle de

transmission de l'information. Je les qualifie de traditionnels dans le sens où leurs réseaux sont implantés depuis longtemps et que leur structure hiérarchique est verticale, voire pyramidale. De plus, plusieurs lui octroient le pouvoir symbolique de référence en termes de validation de l'information.

La grande concentration des médias traditionnels privés au Québec aux mains de quelques acteurs (*Gesca* et *Quebecor*) n'est plus à démontrer. Probité et neutralité du traitement de l'information ont été mises à rude épreuve : la grève étudiante a ajouté un poids supplémentaire sur ces dinosaures monolithiques et en a fait réapparaître les fissures².

La manipulation de données — les sondages de *La Presse* et *Journal de Montréal* effectués sur Internet et sans aucune rigueur scientifique, mais pourtant présentés à la une — ; le journalisme douteux par l'omission de faits, par le parti pris, la non vérification de données et l'accent mis sur certaines nouvelles plus légères au détriment d'autres plus dérangeantes, plus importantes³; des chroniqueurs arborant leurs opinions comme des faits. Ces éléments sont tous des indices de la dégradation de la neutralité et de la qualité de l'information touchant la grève offerte par les mass media depuis mars 2012⁴.

Parallèlement, les gouvernements provincial et fédéral ont aussi un rôle à jouer en matière d'information publique. Théoriquement, l'État se doit d'être neutre et transparent dans ses communications avec les citoyens. Le droit à l'information n'est-il pas reconnu au Canada? Pourtant, on constate de plus en plus de blocages au niveau de l'information — données cachées, accès à l'information bafouée, profilage politique. Au niveau fédéral, nous n'avons qu'à penser aux coupures récemment

¹ C'est-à-dire ce changement de paradigme qui consacre l'information et le savoir comme richesse. Ne dit-on pas que nous sommes entrés dans l'ère de l'économie du savoir?

² Des décennies qu'on étudie la question. En 1968, lors de la grève des cégeps « Notre cause était réduite au rang de simple anecdote, submergée par le flot des nouvelles quotidiennes » Sormany, *Métier de journaliste* p. 18.

³ Même s'il n'existe pas d'échelle servant à mesurer l'importance d'une information d'intérêt public, il y a toujours une limite dictée par le bon sens.

⁴ Selon le rapport d'*Influence Communication* de juillet 2012, plus de 45 % des photos à la une des quatre principaux quotidiens québécois montraient des signes de violence ou des manifestants masqués.

effectuées dans les budgets de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), de l'Office national du film (ONF) et de Radio-Canada, ou au classement mondial du Canada en baisse depuis quelques années pour ce qui est de l'accès à l'information. En fait, avec le gouvernement Harper, on ne peut pas parler de désinformation, car l'information n'est tout simplement pas diffusée⁵. Au niveau provincial, nous avons pu constater, depuis le début de la grève, une guerre d'image propagandiste. En font foi les investissements énormes en publicité pour promouvoir une idée et non pas transmettre de l'information, l'achat de noms de domaine en lien avec la grève, le glissement du terme « grève » à « boycott », et j'en passe.

L'axe numérique

S'opposant aux médias traditionnels, les médias numériques incluent entre autres les médias sociaux, les blogs, les sites Internet et autres plateformes de regroupement liées à un partage d'intérêt. Ils permettent l'échange rapide d'information et ne constituent pas, généralement, un moyen à sens unique de s'informer : un récepteur peut aussi être émetteur. Ils présentent donc un fonctionnement plus près de la démocratie directe. C'est peut-être pourquoi ils ont favorisé la mobilisation des étudiants.

Comment comprendre cette guerre de l'information bipartite? Pour ce faire, je me propose de mettre en lumière les avantages et désavantages de chacun.

Sources d'information

Étant donné que chaque utilisateur est aussi un créateur possible de contenu, les médias numériques présentent une diversité et une multiplicité de sources d'information. J'aurais tendance à croire qu'ils offrent un accès plus direct aux données brutes, à la source d'information, ceci ne voulant pas dire que ces dernières soient davantage valables. En contrepartie, les médias traditionnels (tant publics que privés) présentent des sources moins diversifiées (journalistes, agences de presse et communiqués officiels) de par leur structure oligarchique, donc une filtration plus importante de l'information entre la source et le récepteur.

Géographie et générations

De par leur nature et du fait qu'ils sont implantés depuis longtemps, les médias traditionnels ont un avantage sur les nouveaux médias. Les journaux, revues et chaînes de télévision

bénéficient d'un réseau de diffusion physique de masse et touchent l'ensemble du territoire québécois. Pour cette raison, ils rejoignent des groupes qui se définissent par leur situation géographique, leurs lieux de vie (maison, école, village, ville, etc.)

À l'opposé, les médias numériques se déploient dans un espace virtuel. Ils se fragmentent en plusieurs communautés où les intérêts individuels remplacent l'attachement physique à un lieu. De plus, dû à leur nouveauté et à leur utilisation conditionnelle à une certaine familiarité avec l'ordinateur, ces médias sont un moyen d'échange d'informations politiques quotidiennes favorisé par les 15 à 34 ans⁶.

Validation de l'information

Les médias traditionnels et l'État sont perçus depuis longtemps comme une source valable d'information⁷. Pour l'instant, le Web n'a pas réussi, selon moi, à devenir une référence en termes de validation de l'information. Est-ce dû au fait qu'il n'y a pas de contrôle indépendant de la qualité de l'information née numérique et qu'il est difficile d'en gérer les sources?

Le terrain de bataille

Les médias traditionnels ont vite compris l'importance de leur présence sur Internet. Il est même notoire que les informations les plus référencées et considérées comme valables sur le Web proviennent des sites des médias traditionnels. Pensons aux sites de journaux populistes ou à la présence de John James Charest sur *Youtube*. Le problème selon moi est qu'ils n'ont rien changé à leurs procédés : il s'agit du même bon vieux système de filtration pyramidal et partisan de l'information.

Les gagnants de la guerre?

La qualité et la probité de l'information obtenue des journaux, revues et chaînes de télévision n'ont jamais autant été mises en doute par la génération numérique. Depuis quelques années, on prédit la mort des médias traditionnels. De plus, on constate un désengagement graduel de l'État dans son rôle de pourvoyeur et de validateur de l'information. Cet affaiblissement est vraisemblablement contrebalancé par la montée des nouveaux médias Web qui inventent de nouvelles armes à la guerre de l'accès à l'information. Malgré tout, les médias traditionnels gardent le gros bout du bâton jusqu'à maintenant. Parce qu'au Québec ils dominent au niveau de la diffusion et de la validation de l'information. Aussi, ils s'infiltreront de plus en plus sur Internet.

⁵ Voir l'article *Harper inquiète les journalistes*.

⁶ Voir Sondage TNS Sofres. *Internet, une source d'information reconnue*, p. 5. <http://www.tns-sofres.com/_assets/files/2010.02.16-internet.pdf>

⁷ Le code de déontologie du Conseil de Presse du Québec est d'ailleurs censé assurer un certain contrôle de la qualité.

Pour les citoyens cela signifie, d'une part, une perte de confiance des utilisateurs des médias Web envers les médias traditionnels, mais une plus grande difficulté à valider l'information trouvée et, d'autre part, le statu quo pour ceux qui sont restés fidèles à LCN et Radio-Canada.

Idéologies

Difficile de ne pas associer cette dichotomie médiatique aux sempiternels conflits de droite et de gauche, de néolibéralisme et de social-démocratie. D'après moi, ces deux idéologies — même si je dois admettre que tout n'est ni noir ni blanc — s'appliquent aussi à l'éthique de l'information. La première penche vers le chacun pour soi, la gestion privée de l'information et le libre-arbitre total du citoyen quant au jugement de la validité d'une information. Bref, l'information comme « bien » privé, comme outil idéologique ou potentiel financier⁸. En contrepartie existe l'idée de l'importance du rôle de l'État pour assurer un encadrement minimal et non partisan de l'information, vision favorisant l'échange, la qualité, l'accessibilité et la diversité des sources, actuellement confrontée aux diktats du système économique.

Pistes, solutions et utopies

Il y a fort à parier que, dans le futur, Internet s'implantera définitivement comme moyen privilégié de diffusion de l'information. Le numérique s'imposera donc. La question est de savoir si le Web va évoluer vers une plus grande liberté d'échange ou vers un environnement de plus en plus contrôlé par les oligarques. Les citoyens et l'État devront tôt ou tard se positionner. Voici quelques idées.

La création d'un organisme citoyen — et public, à l'opposé du Conseil de Presse du Québec — pour la validation de l'information se présente comme une solution. Il pourrait se présenter comme un regroupement indépendant financièrement et sans parti pris. Son rôle serait de valider les sources d'information, de favoriser la mise en commun d'information indépendante valable pour contrebalancer la concentration des médias traditionnels, d'émettre des réserves quant à certaines informations (véhiculées tant par des organismes privés, publics ou même scientifiques) jugées biaisées. Il pourrait même y avoir une remise de prix aux plus méritants! Une refonte des lois concernant la concentration et l'indépendance des médias permettrait un engagement plus actif de l'État comme acteur important dans l'échange libre d'information. À l'heure de la numérisation, n'est-il pas le temps de se doter des outils nécessaires pour sauvegarder le savoir? Cette facilitation de l'échange rendue possible nécessite l'adoption de nouvelles

structures étatiques et citoyennes. Quelles formes prendront-elles? Difficile de prédire, mais il s'agit de ne pas rater le bateau de la mutation informationnelle!

Bibliographie sommaire : Quelques liens utiles et sources consultées à date du 1^{er} août 2012

Radio-Canada avec La Presse Canadienne. *Harper inquiète les journalistes*. <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2010/06/10/006-harper-journalistes-controle.shtml>>

Sormany, Pierre. *Le Métier de journaliste : Guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*. <http://editeur.ca/photos/boreal/Extrait_metier_de_journaliste.pdf>

Québec. *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/A_2_1/A2_1R2.HTM>

Vaillancourt, Luc. *Presse-toi à droite!* <<http://www.mauvaiseherbe.ca/2012/07/05/presse-toi-a-droite/>>

La Presse Canadienne. *Accès à l'info : le Canada en bas de la liste*. <<http://journalmetro.com/actualites/national/113190/acces-a-linfo-le-canada-en-bas-de-la-liste/>>

Influence Communication. *Conflit étudiant – Analyse des premières pages (unes) des quotidiens La Presse, Le Journal de Montréal, Le Devoir et The Gazette : 15 février et le 9 juin 2012*. <http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/Rapport_UNES_%C3%89tudiants_JUILLET_2012.pdf>

Morin, Hugues. *Influences, quotidiens et conflit étudiant : chiffres*. <<http://espritvagabond.blogspot.ca/2012/07/influences-quotidiens-et-conflit.html>>

Liberaux.net. <<http://liberaux.net/#22>>

Marois, Guillaume. *La surinterprétation des sondages d'opinion*. <<http://www.lapresse.ca/debats/le-cercle-la-presse/actualites/201205/21/48-358-la-surinterpretation-des-sondages-dopinion.php>>

Conseil de presse du Québec. *Mission*. <<http://conseildepresse.qc.ca/le-conseil/mission/>>

Gazaille-Larue, Héloïse. 2012. *Les représentations sociales de la nation dans le quotidien La Presse*. Mémoire.

⁸ Mettre de l'avant les intérêts corporatistes au détriment du partage d'information et de la propriété intellectuelle. Nous l'avons vu avec la loi C-11. Il ne faut cependant pas confondre respect du droit d'auteur et défense des intérêts privés.